



Procès-verbal de la **séance ordinaire** de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le **13 septembre 2022** sous la présidence de M. le Maire, Félix Labrecque, et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Martin Gauthier	siège no 3
M. Patrick Larochelle	siège no 5
Mme Josée Laverdière	siège no 6

Est également présente, Mme Fanny Marcoux, Directrice Générale & Greffière-trésorière.

1. **ADMINISTRATION**
 - 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR EN GARDANT LE VARIA OUVERT
 - 1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET DU PUBLIC
 - 1.4 COLLOQUE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX À LA SARRE
 - 1.5 CARTE D'APPRENTI EAU POTABLE ET EAUX USÉES
 - 1.6 ACHAT DE TRAPPES D'ACCÈS POUR LA HOTTE DE CUISINE
 - 1.7 OCTROI DE CONTRAT.
 - 1.8 FORMATION COMPTABILITÉ ET BUDGET.
 - 1.9 CONTRAT DE TRAVAIL.
 - 1.10 DEMANDE DE RÉOLUTION DATE HALLOWEEN.
 - 1.11 DEMANDE DE RÉOLUTION POUR ACHAT NIVELEUSE AU SURPLUS NON AFFECTÉ.
 - 1.12 DEMANDE DE RÉOLUTION TRANSPORT NIVELEUSE.
 - 1.13 ABROGER RÉOLUTION 159-08-22FINANCES
- 2.1 **COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES résultats**
3. **CORRESPONDANCES**
4. **URBANISME**
 - 4.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT #285 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #240
 - 4.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT #297 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #240
 - ADOPTION DE DÉROGATION MINEURE
 - 4.4 AUTORISATION PERMIS RÉNOVATION ET INFRACTION AU RÈGLEMENT 240
 - 4.5 ACHAT TERRAIN
5. **COMMISSION DES LOISIRS**
 - 5.1 COMPTE RENDU DES PROJETS EN COURS
 - 5.2 AMÉNAGEMENT ENTRÉE JARDIN COMMUNAUTAIRE
6. **TRAVAUX PUBLICS**
 - 6.1 121 RUE POMERLEAU
7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
8. **RÈGLEMENTS**
 - 8.1 AMIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #298 CONCERNANT LES ANIMAUX
9. **VARIA**
 - 9.1 RECONNAISSANCE M. BOUCHER
 - 9.2 DISTRIBUTION COMPOST
 - 9.3 CIMCO SOUMISSION
 - 9.4 COMPTE DE DÉPENSE
 - 9.5 PEP ET RÉPARATION 12 ROUES
 - 9.6 RÉPARATION CAMION TOYOTA

- 9.7 SOUMISSION LOGO ET ROND DE GARDIEN POUR PATINOIRE
- 9.8 TRIONEX SOUMISSION CAMION ORDURE
- 9.8 CHANGEMENT DE SIGNATAIRE POUR LES CHÈQUES
- 9.9 REGARDER POUR SOUMISSION CAMION ORDURE AVEC BRAS TÉLESCOPIQUE

10. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET DU PUBLIC

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. ADMINISTRATION

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

[179-09-22](#)

[Adoption de l'ordre du jour](#)

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
APPUYÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert et en ajoutant le point 9.9 changement de signataire des chèques.

1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

[180-09-22](#)

[Adoption des procès-verbaux](#)

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER les procès-verbaux du 09, 16, 24 août et 1er septembre 2022 tel que rédigés.

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET DU PUBLIC

5 citoyens sont présents dans la salle. Un citoyen souligne que les rangs ont besoin de nivelage. On mentionne que mercredi la niveleuse de st-Dominique devrait passer. Un autre souligne deux trous dans l'entrée du rang 7 et 8 ouest. Nous allons mettre de l'asphalte froide pour calfeutrer le trou jusqu'au printemps. Un citoyen mentionne qu'il désire que ses entrées de champ à l'adresse 270 rang 7 et 8 Ouest reste libre de neige car l'année dernière il y a eu renflouement par la déneigeuse. On mentionne qu'on va mentionner le tout au déneigeur.

1.4 COLLOQUE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX À LA SARRE

[181-09-22](#)

[Colloque des directeurs généraux à La Sarre](#)

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à assister au colloque de l'ADMQ à La Sarre au montant de 240,00 \$ et de payer le transfert de cotisation membre à l'ADMQ au coût de 444,00 \$.

1.5 CARTE D'APPRENTI EAU POTABLE ET EAUX USÉES

[182-09-22](#)

[Cartes d'apprenti eau potable et eaux usées](#)

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER le responsable des bâtiments à suivre le programme subventionné par Emploi-Québec Traitement complet d'eau en surface ou souterraine et réseau de distribution. Le coût d'inscription est de 121, 00 \$. Le conseil autorise la directrice générale à remplir les documents nécessaires.

1.6 ACHAT DE TRAPPES D'ACCÈS POUR LA HOTTE DE CUISINE

[183-09-22](#)

[Achat de 2 trappes pour le conduit de la hotte](#)

ATTENDU QUE les conduits de la cuisine du restaurant ont été nettoyés ;

ATTENDU QU'IL a été constaté qu'il manquait 2 trappes pour le conduit de la hotte de cuisine;

ATTENDU QUE Service Mobiles DRN nous a fait une soumission de deux hottes au coût de 300,00 \$ plus taxe sans installation;

ATTENDU QUE on va demander au responsable des Arénas de faire l'installation;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière
APPUYÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACHETER les deux trappes et de les faire installer.

1.7 OCTROI DE CONTRAT

[184-09-22](#)

[Reprofilage fossé](#)

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission de Équipements LZX inc pour le reprofilage des fossés demandé dans la demande de subvention TECQ

1.8 FORMATION COMPTABILITÉ ET BUDGET

[185-09-22](#)

[Formation comptabilité et budget](#)

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière
APPUYÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à recevoir des formations fournies par ADMQ en ligne et préenregistrement ainsi que celle ABC-DG offerte gratuitement en salle à Québec le 11-12 novembre 2022.

1.9 CONTRAT DE TRAVAIL

Il y aura une rencontre prévue dans deux semaines pour évaluer les tâches des employés et faire des contrats de travail.

1.10 DEMANDE DE RÉSOLUTION DATE HALLOWEEN

186-09-22

Halloween

ATTENDU QUE le 31 octobre 2022 est un lundi;

ATTENDU QUE le conseil est d'avis que l'Halloween doit être fêtée un vendredi;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière

APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'Halloween soit fêtée le vendredi 28 octobre sur le territoire de la municipalité de 16h à 20h;

ÉTANT ENTENDU QUE les consignes sanitaires émises par la Santé publique devront être respectées.

1.11 DEMANDE DE RÉSOLUTION POUR ACHAT NIVELEUSE AU SURPLUS NON AFFECTÉ

187-09-22

Acquisition d'une niveleuse usagée avec surplus non affecté

ATTENDU QUE le 1^{er} septembre la résolution 177-09-22 a été accepté;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière

APPUYÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

De mettre la dépense de la niveleuse au surplus non affecté

1.12 DEMANDE DE RÉSOLUTION TRANSPORT NIVELEUSE

188-09-22

Transport niveleuse

ATTENDU QUE la niveleuse est présentement à l'Ascension et qu'elle doit être apportée à St-Félix :

ATTENDU QUE seulement une réponse de soumission nous a été répondu sur les trois demandes envoyées;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle

APPUYÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission de Transport GF pour le transport par fardier au coût de 1 908,00 \$ plus taxe et d'autoriser la directrice générale à faire le changement d'immatriculation par la suite.

1.13 ABROGER RÉSOLUTION 159-08-22

189-09-22

Abroger résolution 159-08-22

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier

APPUYÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ABROGER la résolution 159-08-22 autorisant la directrice générale, madame Marie-Ève Brunet, de se procurer une carte de crédit d'affaires VISA Desjardins à son nom pour la Municipalité.

2. FINANCES

2.1 COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS

[190-09-22](#)

Approbation des comptes à payer

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier

APPUYÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les comptes à payer soient payés et acceptés tels que décrits ci-dessous. La directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé les états comparatifs pour les fonds d'administration et d'investissement.

<u>No</u>	<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
2289	Certified Laboratories	Lubrifiant	303,13 \$
2290	Morency, Soc. Avocats	Avis juridique	586,32 \$
2291	Cimco Réfrigération	Huile	1 951,13 \$
2292	Vidéotron	Téléphonie	297,17 \$
2293	Druide Informatique	Renouvellement logiciel Antidote	103,48 \$
2294	Services de carte Desjardins	Achat cafetière	227,69 \$
2295	Hydro-Québec	Éclairage public	412,19 \$
2296	GLS Canada	Transport test d'eau	16,41 \$
2297	Energies Sonic	Diesel	664,45 \$
2298	Pro-Pompe GL	Filtre d'aqueduc	405,12 \$
2299	Martine Lachaine	Aide comptabilité	204,50 \$
2300	Équipements Protek	Trousse de premiers soins	359,03 \$
2301	Mun. St-Dominique	Main d'œuvre	1 008,09 \$
2302	Nortech Solution Informatique	Main d'œuvre informatique	132,24 \$
2303	Location Lauzon	Location balayeuse pour aréna	175,60 \$
2304	Pajula	Recyclage	110,38 \$
2305	Ville d'Amos	Camion écurveur	1 448,88 \$
2306	Épicerie Georges Carignan	Essence	1 575,99 \$
2308	Mun. Landrienne	Compost, camion poubelle	7 800,08 \$
2309	Pneus GBM	Pneus pick-up	2 418,20 \$
2310	Millaire & Godbout	Équipement pour but d'hockey	244,01 \$
2311	Canadian Tire	Roues	155,18 \$
2312	Boutique du Bureau Gyva	Papeterie	190,75 \$
2313	Boutin Performance	Dashcam	264,39 \$
2314	Bois Turcotte	Items pour aqueduc & aréna	169,11 \$
2315	Lumen	Pompe aréna	44,34 \$
2316	Plomberie Germain Roy	Items pour aréna	79,29 \$
2317	Mun. Saint-Marc	Location employés pour poubelle	572,75 \$
2318	Sanimos	Recyclage	630,35 \$
2319	Bigué Avocats	Frais de contestation	253,52 \$
2320	DL & Associés	Vérification des pompes	137,97 \$
2321	Industries Blais	Entretien ascenseur	459,90 \$
2322	H2Lab inc.	Analyse d'eau	567,64 \$
2323	ADN Communications	Alertes municipales	77,84 \$
2324	Norfil	Équipements de garage	2 285,05 \$
2325	DD Pieces	Colone de steering volvo	172,46 \$
2326	Amos Toyota	Réparation pick-up	468,91 \$
2327	Xérox	Contrat photocopieur	177,95 \$
2328	Bell Mobilité	Cellulaire	54,00 \$
2329	Philippe Larouche	Projet escalade	2 250,00 \$

2330	RM Entreprise	Épandage abat-poussière	23 252,95 \$
2331	RRF Perrier	Achat niveleuse	22 995,00 \$
Rémunération			
	Employés		46 371,20 \$
	Conseil municipal		1 597,05 \$
Total			123 671,69 \$
<i>Légende : 09-08: Freightliner</i>		<i>10-07: Inter</i>	<i>07-09: Niveleuse</i>
<hr/>			
Total			247 343,38 \$
<i>Légende : 09-08: Freightliner</i>		<i>10-07: Inter</i>	<i>07-09: Niveleuse</i>

3. CORRESPONDANCE

4. URBANISME

4.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT #285 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #240

[191-09-22](#)

Règlement #285

Modifiant le règlement #240 et 295 (erreur de frappe)

CONSIDÉRANT l'intention du conseil de modifier la zone Mx-2 afin d'y inclure le lot 6 497 335;

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire est construit sur le nouveau lot 6 497 335 et que ce dernier est vendu à un particulier depuis le 28 avril 2022;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le zonage du lot 6 497 335 puisque celui-ci n'est plus propriété de la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle

APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement #295

ARTICLE 1

Le présent règlement modifie le Règlement de zonage de la Municipalité de St-Félix-de-Dalquier, numéro 240. Il est intitulé : « **Règlement modifiant la zone MX-2 en y intégrant le lot 6 497 335** ».

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le plan de zonage 1/2, secteur urbain est modifié en retirant la totalité du lot 6 497 335 de la zone PC-2 pour agrandir la zone MX-2, tel qu'apparaissant au plan ci-annexé. Cet agrandissement de zone se situe au centre du noyau urbain.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

4.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT #297 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #240

[192-09-22](#)

**Règlement #297
Modifiant le règlement #240**

CONSIDÉRANT l'intention du conseil de créer la zone RB-2 afin d'exclure le lot 6 487 815 de la zone PC-1;

CONSIDÉRANT QUE le presbytère est construit sur le lot 6 487 815 et que ce dernier sera vendu sous peu à un particulier;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier le zonage du lot 6 487 815 puisque celui-ci ne sera plus propriété de la Fabrique.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le deuxième projet de règlement #297.

ARTICLE 1

Le présent règlement modifie le Règlement de zonage de la Municipalité de St-Félix-de-Dalquier, numéro 240. Il est intitulé : « **Règlement modifiant la zone PC-1 en créant la zone RB-2** ».

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le plan de zonage 1/2, secteur urbain est modifié en retirant la totalité du lot 6 487 815 de la zone PC-1 pour créer la zone RB-2, tel qu'apparaissant au plan ci-annexé. Cette création de zone se situe au centre du noyau urbain.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

4.3 ADOPTION DE DÉROGATION MINEURE

[193-09-22](#)

Demande de dérogation mineure Lot 3 615 138

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure affecte le lot 3 615 138 et dont l'adresse civique est le 81, rue Pomerleau;

CONSIDÉRANT QUE cette demande consiste à accepter un garage avec une marge arrière inférieure à 2 m;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande la demande de dérogation tel quel;

De ces faits,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCORDER la demande dérogation mineure tel quel.

4.4 AUTORISATION PERMIS RÉNOVATION ET INFRACTION AU RÈGLEMENT 240

194-09-22

Demande de Permis de changement d'usage

CONSIDÉRANT QUE la demande de permis affecte le lot 6487815 et dont l'adresse civique est le 3, rue de l'Église;

CONSIDÉRANT QUE cette demande consiste à accepter une modification d'usage : cela deviendra un immeuble à 4 logements soit : 3 x 3 ½ et 1 x 4 1/2;

CONSIDÉRANT QUE le zone municipale PC-1 le permet ;

De ces faits,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière

APPUYÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le la demande de changement d'usage proposé.

195-09-22

Infraction au règlement 240

CONSIDÉRANT QUE la demande de permis affecte le lot 6487815 et dont l'adresse civique est le 3, rue de l'Église vient d'être déposé;

CONSIDÉRANT QUE une locataire a téléphoné au bureau municipal pour faire mention qu'elle entrait dans son loyer le 10 septembre et que Vidéotron ne trouvait pas le 3A rue de l'Église;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a fait des rénovations sans permis;

De ces faits,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière

APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ENVOYER un constat d'infraction au propriétaire du bâtiment.

4.5 ACHAT TERRAIN

196-09-22

Achat de terrain pour le projet entrée jardin communautaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut réaliser un projet de jardin communautaire;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'un stationnement à proximité pour les personnes âgées et personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE le lot 4 924 722 0794-01-0346 est à vendre à 7 000\$;

De ces faits,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière

APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACHETER le lot au prix demandé.

5. COMMISSION DES LOISIRS

5.1 COMPTE RENDU DES PROJETS EN COURS

La directrice générale lit le compte rendu que l'agente de développement à produit.

5.2 AMÉNAGEMENT ENTRÉE JARDIN COMMUNAUTAIRE

La directrice générale lit le compte rendu que l'agente de développement à produit.

6. TRAVAUX PUBLIC

6.1 121 RUE POMERLEAU

Le citoyen qui habite le 121 rue Pomerleau a beaucoup de difficulté avec le réseau d'égout. Il a été convenu de discuter de la situation avec les anciens employés pour voir les travaux qui ont déjà été effectués et de voir ce qui doit être fait.

7. SÉCURITÉ PUBLIC

8. RÈGLEMENTS

8.1 AMIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #298 CONCERNANT LES ANIMAUX

Le sujet sera discuté à la prochaine rencontre.

9. VARIA

9.1 RECONNAISSANCE M. BOUCHER

La photo de l'ancien maire à été accroché au mur des anciens maires de la municipalité. M. Boucher a fait un petit discours de remerciement.

9.2 DISTRIBUTION COMPOST

Il a été convenu que 2 demi-journées de distribution de compost sera fixée, soit le jeudi 6 octobre de 16h à 19h et le samedi 8 octobre de 9h à midi. Ce compost est bon seulement pour les fleurs, pelouse et arbuste.

9.3 CIMCO SOUMISSION

197-09-22

Proposition de Cimco – Reconditionnement du compresseur et fournitures de pièces du condenseur

ATTENDU QUE la proposition de Cimco avait été accepté au précédent procès-verbal;

ATTENDU QUE Cimco est venu faire les réparations;

ATTENDU QUE le technicien a remarqué d'autre pièce à changer;

ATTENDU QUE Cimco nous a retourné un devis avec d'autres pièces à changer;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Patrick Laroche

APPUYÉ PAR Mme la conseillère Josée Laverdière

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCEPTER la proposition d'offre de service de Cimco quant au remplacement de pièces hors du reconditionnement standards coût de 5 400,00\$ taxes en sus, et ce, en un versement à la fin des travaux;

D'ACCEPTER la proposition d'offre de service de Cimco quant au changement d'huile du compresseur au coût de 2 660,00\$ taxes en sus, et ce, en deux versements soit 50,00% à l'acceptation de la proposition et 50,00% à la réception des pièces du condenseur;

9.4 COMPTE DE DÉPENSE

198-09-22

Augmentation du taux de remboursement de km du compte de dépenses

CONSIDÉRANT QUE le présent taux est à 0,42 \$ du km ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités environnantes sont à 0,50 \$ du km;

De ces faits,

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Patrick Laroche

APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCORDER la demande d'augmentation à 0,50 \$ du km.

9.5 PEP ET RÉPARATION 12 ROUES

Le camion Inter 70 S a passé une fiche d'entretien préventif. Une facture de 125,00 \$ sera à payer et des futures réparations aussi afin de répondre aux recommandations.

9.6 RÉPARATION CAMION TOYOTA

Une soumission a été donnée par Toyota pour les réparations à effectuer sur le camion Toyota. Une contre-expertise est demandée par les conseillers et de faire cette contre-expertise chez Carquest.

9.7 SOUMISSION LOGO ET ROND DE GARDIEN POUR PATINOIRE

199-09-22

Soumission logo et rond de gardien

CONSIDÉRANT QUE le rond de gardien et le logo de la patinoire est à refaire ;

CONSIDÉRANT QUE faire le logo est dispendieux;

De ces faits,

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Patrick Laroche

APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission de 3B Design sans le logo de la municipalité.

9.8 TRIONEX SOUMISSION CAMION ORDURE

Le camion à ordures à dû se faire réparer d'urgence car un cylindre était brisé. Une soumission de 1017.59 \$ plus taxe a été reçue à cet effet.

9.8 CHANGEMENT DE SIGNATAIRE POUR LES CHÈQUES

200-09-22

Signature des effets bancaires et des financements

ATTENDU QU'une nouvelle directrice générale et greffière-trésorière fut embauchée en date du 25 août dernier;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les -signataires bancaires.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier

APPUYÉ PAR M. le conseiller Patrick Larochelle

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'enlever la signataire suivante : Mme Katy Fortier, Marie-Ève Brunet

QUE les effets bancaires pourront être signés par le Maire, Félix Labrecque ainsi que par la Directrice générale & greffière-trésorière, Mme Fanny Marcoux ou par les conseillères Josée Laverdière et Katy Grenier;

QUE tous les effets relatifs au financement à court et à long terme pourront être signés par le Maire, M. Félix Labrecque et par la Directrice générale & greffière-trésorière, Mme Fanny Marcoux, lorsqu'ils seront conformes aux exigences du MAMH.

9.9 REGARDER POUR SOUMISSION CAMION ORDURE AVEC BRAS TÉLESCOPIQUE

Il est demandé à la Directrice générale de faire les démarches pour regarder les prix d'un nouveau camion ordures.

10. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée, il est 21 h 20

Félix Labrecque
Maire

Fanny Marcoux
Directrice Générale & Greffière-Trésorière